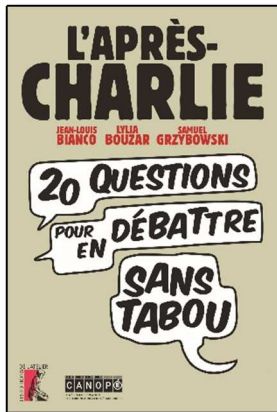


L'APRÈS-CHARLIE

Jean-Louis BIANCO / Lylia BOUZAR / Samuel GRZYBOWSKI

20 questions, 20 réponses, sans tabou, sur les suites de la période d'attentats djihadistes visant des caricaturistes et journalistes du journal satirique *Charlie Hebdo*, des clients de l'*Hyper Casher* de la porte de Vincennes à Paris, puis des touristes au musée Bardo à Tunis.



Les attentats djihadistes de janvier 2015 à Paris ont suscité une vague d'émotion planétaire. Les marches républicaines des 10 et 11 janvier 2015, organisées un peu partout en France, rassemblant près de quatre millions de personnes, en ont été l'illustration. Des jeunes ont participé à ces manifestations protestant contre l'injustice de ces crimes et se reconnaissant dans le slogan « Je suis Charlie », d'autres sont cependant restés circonspects devant cette formule émettant des premières critiques sur le sens prêté au slogan. Une foule de questions a surgi : « Est-on obligé de dire "Je suis Charlie" ? », « Où est le mal si j'affirme que je suis Charlie Coulibaly ? », « Pourquoi la liberté d'expression pour les caricaturistes et les interdictions pour Dieudonné ? », « Pourquoi toute la presse fait-elle la leçon aux musulmans ? », « Pourquoi plus d'indignation pour les victimes de Charlie que pour celles de

Mohamed Merah ? », « Pourquoi proclamer les valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité – alors qu'on laisse faire les discriminations ? », « Et si tous ces assassinats étaient le fruit d'un complot ? »

Des thèses complotistes sur le déroulement des événements ont été rapidement relayées sur Internet. En cours, entre amis ou sur les réseaux sociaux, les commentaires ont été nombreux et les avis les plus divers – parfois les plus invraisemblables – ont été émis. Et en fond, un débat public, souvent caricatural, a donné l'impression que la société française se divisait en deux : ceux qui étaient « Charlie » et ceux qui ne l'étaient pas. Réactions qui ont aussi été celles d'une partie des jeunes. Face à cela, parents, professeurs, éducateurs et jeunes ne surent pas toujours comment réagir et quelles réponses donner à des interrogations parfois légitimes, et recouvrant de multiples champs.

Que faire suite à ces réactions ? Éviter les questions des jeunes au risque de laisser s'installer la confusion ? Plutôt que de taire ces questions dérangeantes, ce livre leur répond pour engager un débat nécessaire sans tabou. Des jeunes donnent leur réponse. Lylia Bouzar, Samuel Grzybowski et Jean-Louis Bianco, tous trois engagés à divers titres dans la construction du vivre ensemble, les invitent à un dialogue exigeant, en leur répondant avec leurs mots, au regard de leur expérience et de leurs convictions respectives. S'ils comprennent certains de leurs points de vue, mais d'autres non, tous ont leur place dans ce livre. **Lisible par un large public, ce livre fait pour les jeunes sera également utile à leurs professeurs et à leurs parents afin de débattre avec eux du projet d'émancipation de la République et des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.**

→ Un prolongement au débat avec les auteurs se fera sur twitter avec le **#APRESCHARLIE**

→ UN EXEMPLAIRE DU LIVRE SERA ENVOYÉ A TOUS LES LYCÉES DE FRANCE.

En librairie à partir du 17 septembre 2015

L'après-Charlie

Jean-Louis BIANCO, Lylia BOUZAR, Samuel GRZYBOWSKI

112 p. – 6 euros

Coédition Éditions de l'Atelier - Réseau Canopé

Attachée de presse (ÉDITIONS DE L'ATELIER)

Carole LOZANO - 01 45 15 20 25 - 06 76 97 62 20

carole.lozano@editionsatelier.com

Attachée de presse (RÉSEAU CANOPÉ)

Camille GUILLOTIN - 05 16 01 76 26

camille.guillotin@reseau-canope.fr

20 questions réparties en cinq chapitres

Partie I. La notion de « liberté d'expression ».

1. « Est-on obligé de dire « Je suis Charlie » ? »
2. « Où est le mal quand Dieudonné déclare : « Je suis Charlie Coulibaly » ? »
3. « Pourquoi la liberté d'expression pour les caricaturistes et les interdictions pour certains humoristes ? »
4. « Pourquoi toute la presse fait-elle la leçon aux musulmans ? »

Les réactions de soutien à *Charlie Hebdo* et la condamnation des propos ouvertement antisémites de Dieudonné ont pu laisser croire à certains que cette liberté ne s'appliquait pas de la même manière selon que l'on critiquait l'islam ou le judaïsme. Ce sentiment a pris une telle ampleur qu'il est absolument nécessaire de montrer les errements et confusions sur lesquels il repose.

PARTIE 2. L'indignation à géométrie variable ?

5. « Pourquoi des millions de personnes ont-elles marché contre l'assassinat de 17 personnes en France et n'en ont pas fait de même pour la Syrie où 200 000 autres ont été tuées par une dictature ? »
6. « Pourquoi l'indignation mondiale contre les attentats de Paris et presque rien contre l'assassinat de 200 personnes par Boko Haram au Nigéria quelques jours plus tard ? »
7. « Pourquoi ce silence sur l'assassinat et la persécution par des bouddhistes fondamentalistes des musulmans de la province de Rohingya en Birmanie ? »

Depuis janvier, les commentaires ont également été nombreux autour de ce que l'on pourrait appeler l'« **indignation à géométrie variable** », tant il est vrai que la vague de soutien aux victimes des attentats parisiens a pu donner le sentiment que les victimes occidentales intéressaient davantage que celles de l'autre côté de la Méditerranée. Ces questions sont évidemment légitimes. Elles font l'objet du deuxième chapitre.

PARTIE 3. Les discriminations.

8. À quoi cela sert-il de se réclamer des valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité – si l'on ne se mobilise pas vraiment contre les discriminations que subissent les jeunes des quartiers populaires ?
9. Pourquoi les synagogues sont-elles protégées par les forces de l'ordre et pas les mosquées ?
10. Pourquoi ne dit-on pas que les premières victimes des djihadistes sont des musulmans ?
11. Pourquoi les assassinats de quatre personnes juives et de trois soldats dont un de confession musulmane par Mohamed Merah en avril 2012 à Toulouse et à Montauban n'ont pas suscité la même mobilisation et la même indignation que les attentats qui ont fait dix-sept victimes en janvier 2015 à Paris ?

Cette troisième série d'interrogations revient sur l'une des causes principales du malaise des jeunes : **les discriminations** dont souffrent certaines populations. Les discriminations existent et doivent toutes être combattues. La République française repose sur la volonté d'assurer à tous ses citoyens les mêmes droits et les mêmes devoirs.

PARTIE 4. Un complot ?

12. Les attentats djihadistes contre les dessinateurs de Charlie Hebdo et contre les clients de l'Hyper Casher de la porte de Vincennes sont-ils le résultat d'un complot ?
13. Pourquoi personne ne conteste la prétendue existence des cinq « indices » d'un complot : la non-arrestation préalable d'hommes réputés dangereux, la carte d'identité abandonnée, la rue déserte, la mort des meurtriers sous les balles du GIGN, le rétroviseur, etc. ?
14. Comment se fait-il que les attentats soient survenus au moment où la cote de popularité de François Hollande était au plus bas ?

Dans le quatrième chapitre, les auteurs répondent aux questions qui reposent sur **les théories du complot**. De telles théories ne sont pas nouvelles mais, concernant les attentats des 7 et 9 janvier, elles ont pris une telle audience que les auteurs ont choisi de les analyser et d'y répondre aussi catégoriquement que possible, parce que toutes reposent sur une vision du monde fantasmée et dangereuse.

PARTIE 5. Les religions et les lois de la République.

15. Pourquoi les élèves n'auraient-ils pas le droit d'exprimer leurs convictions religieuses et politiques à l'école ?
16. Si les professeurs doivent être neutres, pourquoi les élèves seraient-ils obligés de l'être ?
17. Le prosélytisme existe dans toutes les religions. Pourquoi serait-il blâmable dans l'espace public ?
18. Pourquoi interdit-on aux mamans musulmanes qui portent un foulard d'accompagner les sorties scolaires ?
19. Pourquoi des responsables politiques veulent-ils interdire le port du foulard à l'université ?
20. Comment se fait-il que la connaissance des religions ne soit pas possible à l'école ?

Enfin, dans le cinquième chapitre, les auteurs reviennent sur l'un des principes républicains les plus constamment évoqués depuis les attentats : celui de la **laïcité**. C'est une notion parfois détournée par l'extrême droite et souvent mal interprétée. Il est donc nécessaire d'expliquer exactement ce qu'elle signifie, d'autant que les questions des jeunes sur ce sujet sont extrêmement nombreuses.

Les auteurs du livre « L'Après-Charlie » n'entendent pas clore le débat mais susciter le dialogue entre citoyens de tous âges et de tous horizons, aborder sereinement les questions surgies des attentats de janvier pour éviter insinuations et mensonges. Qu'on soit Charlie ou non, chacun est concerné. Le débat est ouvert.

Les auteurs sont convaincus qu'un débat citoyen peut s'ouvrir pour penser l'après-Charlie et le vivre-ensemble.

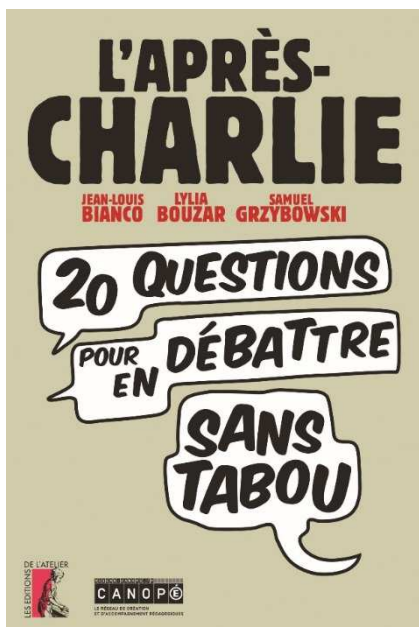
Un débat qui ne peut se passer de la parole des jeunes.

LES AUTEURS

Jean-Louis BIANCO est président de l'Observatoire de la laïcité.

Lylia BOUZAR est juriste en droit du travail spécialisée sur la lutte contre les discriminations et la liberté de pensée, de conscience et de religion, chercheur associé au cabinet « Bouzar Expertises » et préside le Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI). Elle est co-auteure (avec Dounia Bouzar) de trois ouvrages *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ?* (Albin Michel, 2009), *La République ou la burqa, les services publics face à l'islam manipulé* (Albin Michel, 2010) et *Combattre le harcèlement au travail* (Albin Michel, 2013).

Samuel GRZYBOWSKI est le président-fondateur de l'association Coexister, le mouvement Interreligieux des jeunes de toutes convictions et confessions : juifs, chrétiens, musulmans, athées, agnostiques... Implanté dans 20 villes de France, Coexister plaide pour une coexistence active fondée sur un engagement commun des jeunes dans la cité. Samuel Grzybowski est l'auteur du livre *Tous les chemins mènent à l'autre* (Éditions de l'Atelier, 2015).



En librairie à partir du 17 septembre 2015

L'après-Charlie

Jean-Louis Bianco, Lylia Bouzar, Samuel Grzybowski

112 p. – 6 €

Coédition Éditions de l'Atelier - Réseau Canopé

Attachée de presse (ÉDITIONS DE L'ATELIER)

Carole LOZANO - 01 45 15 20 25 - 06 76 97 62 20

carole.lozano@editionsatelier.com

Attachée de presse (RÉSEAU CANOPÉ)

Camille GUILLOTIN - 05 16 01 76 26

camille.guillotin@reseau-canope.fr

En vente dans toutes les librairies (Diffuseur Sofedis/Sodis) et dans le Réseau Canopé à partir du 17 septembre.